



**EVAD**  
*La ville à vélo*

ENSEMBLE À VÉLO DANS L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE  
Association membre de la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB)

Le 4 février 2016

## Conférence de presse - résumé

### *Politique cyclable du Grand Dijon : panne sévère dans la concertation !*

Tout le monde peut constater que les déplacements à vélo semblent augmenter dans l'agglomération dijonnaise, ce que confirmera certainement l'enquête à grande échelle menée actuellement par le Grand Dijon. Le nombre des cyclistes n'a pas décliné pendant la mauvaise saison. A titre d'exemples : le parking vélos de la gare ne désemplit pas, le succès rencontré par les balades d'EVAD ne se dément pas.

Les cyclistes qui nous interpellent expriment des attentes et des besoins qui ne sont pas actuellement bien satisfaits comme l'a montré l'enquête réalisée en décembre 2014 auprès des piétons et des cyclistes et dont quelques [éléments de synthèse](#) ont été présentés par le Grand Dijon lors de la commission extra-municipale du 30 juin 2015.

L'objectif du Plan de Déplacement Urbain (PDU) est de faire passer la part modale du vélo d'à peine 4 % aujourd'hui à 10 %<sup>1</sup> en 2020, c'est à dire demain ! Cet objectif, ambitieux et nécessaire, cadre parfaitement avec les engagements locaux et nationaux en faveur du climat et de l'environnement, il doit imposer un changement de braquet dans la politique cyclable de l'agglomération.

L'un des piliers d'une politique cyclable efficace est la réelle prise en compte des attentes et des besoins des usagers, tels qu'ils sont notamment exprimés par les associations représentatives, ce que reconnaissait d'ailleurs M. F. Rebsamen, alors candidat aux élections municipales en 2014, en déclarant que ces associations constituent « un relais incontournable promouvant le vélo et mettant en lumière les besoins des usagers et les réajustements nécessaires des actions ».

C'est pourquoi nous ne savons pas comment interpréter le silence qu'oppose le Grand Dijon à nos demandes réitérées de mise en place d'une réelle concertation. A ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse à notre [courrier de mai 2015](#) portant sur les orientations qui nous semblent souhaitables pour le prochain Schéma Direction des Modes Actifs, pas plus que nous n'en avons eu à la soixantaine d'observations ([courrier janvier 2016](#)) sur les difficultés rencontrées au jour le jour par les cyclistes.

Parmi les grandes orientations que nous proposons et que vous trouverez détaillées dans le document « [10% en 2020, chiche !](#) » : prendre réellement le vélo au sérieux (un cycliste n'est pas forcément « en balade » ; créer un véritable réseau cyclable sûr, confortable, rapide, lisible, continu, en étoile et circulaire ; prendre en compte le vélo partout et pas seulement dans les zones urbaines denses ; agir en faveur de l'apaisement de la vitesse dans toute l'agglomération.

Quant aux observations (voir le [dossier de presse](#)) que nous compilons à partir des remarques communiquées par les cyclistes, elles portent sur les difficultés qu'ils rencontrent au cours de leurs déplacements quotidiens (manque de sas vélos, de double sens cyclables, d'arceaux...). Elles constatent également de nombreux problèmes de signalisation qui nuisent à la bonne compréhension de l'espace public et, en fin de compte, à la sécurité.

Tout cela nous semble parfaitement contribuer de façon constructive au développement du vélo dans l'agglomération dijonnaise. C'est pourquoi nous, association d'usagers mais aussi citoyens, ne cessons de nous interroger sur le silence du Grand Dijon à notre égard. S'agit-il d'un manque de disponibilité, de difficultés liées au passage en communauté urbaine ou, nous n'osons l'imaginer, d'indifférence ?

---

<sup>1</sup> 10 % de l'ensemble des déplacements effectués dans toute l'agglomération devraient se faire à vélo